

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 08/12/2023	L'an deux mille vingt-trois, le 14 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
Date d'affichage : 08/12/2023	
Nbre de conseillers :	
En exercice : 14	
Présents : 8	
Votants : 13	Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, M. Christian LAN, M. Michel LÉBOUC, Mme Madeleine BARBELETTE, M. Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT,

Absents excusés :

M. Patrick DEMARQUET

Mme Sylvie COUPE donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER

M. Boris BOYAVAL donne pouvoir à M. Christian LAN

M. Anthony PRUNIER donne pouvoir à M. Michel LÉBOUC

M. Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

M. Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS

N°136/2023

Avis sur les rapports d'activités annuels de GRDF

Mr le Maire présente le rapport annuel de GRDF pour la commune.

L'activité de GRDF sur la concession est la suivante :

- 131 clients sur le réseau, 6 nouveaux clients
- 13 Kms de réseau
- 1948 MWH acheminés en baisse
- 526 GWH de biométhane injectés au niveau de la région
- 1071 K€ de valeur nette du patrimoine
- investissement réalisé de 34 K€ EN 2022
- 4 interventions gaz sécurité sur le réseau
- 127 compteurs communicants ont été installés.

Il est aussi indiqué que notre concession a permis le raccordement d'une installation de méthanisations d'un agriculteur sur la commune de Le Loroux.

De manière générale, en 2023, le gaz vert pourrait couvrir plus de 20% du besoin du gaz en France soit plus que le gaz importé de Russie avant la guerre Russo-Ukrainienne.

Notre correspondant local est Mr Lancelin.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le rapport et Mr Le Maire précise que le rapport 2022 est à disposition en mairie.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à régler cette affaire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

